

Rapport de la réunion plénière du mercredi 28 juin 2023

Membres présents

Jan Verhoeye, président, Lieven Acke Pieter Daens, Dominique Darte, Michel De Wolf, Catherine Dendauw, Camille Dümm, Gerard Goemaere, Jeroen Jacobs, Thierry Lhoest, Laurence Pinte, Nathalie Procureur, Bart Van Humbeeck, Steven Vanden Berghe, Marie-Paule Vandormael, Jean-François Wuillaume, membres

Membres présents par procuration

Anneleen Dammekens, membre

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants :

- Indisponibilité du patrimoine lors de la transformation d'une ASBL en une société coopérative agréée comme entreprise sociale
- Remboursement aux actionnaires de capital en devises étrangères
- Traitement comptable des impôts différés dans les comptes consolidés : aperçu des différences existant entre les référentiels comptables belges et internationaux
- La prime d'émission peut-elle être affectée à la constitution de la réserve indisponible pour actions propres conformément à l'article 7:217, § 2 du CSA ?